

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

-Annexe 1-

## 1. Finalités

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant(e) :

- ◆ de comprendre et d'analyser les mécanismes de base et les phénomènes de groupes restreints et des jeunes en particulier ;
- ◆ d'aider des jeunes issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité » à prévenir, réguler et canaliser leurs manifestations pulsionnelles et émotionnelles pouvant aboutir à des actes de violence ;
- ◆ de mettre en place des outils d'intervention sociale et des mesures de prévention individuelle et collective et de lutte contre la délinquance et la toxicomanie ;
- ◆ de contribuer à la construction de liens sociaux entre les générations et les cultures.

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

-Annexe 2-

## 2. Capacités préalables requises.

### 2.1. Capacités

Pour accéder à cette formation, l'étudiant(e) devra, au préalable, être capable :

- ◆ de présenter et d'appliquer, dans une situation d'animation sportive interculturelle de prévention déterminée, une grille d'observation intégrant les critères suivants :
  - ◆ la déontologie relative au métier d'animateur sportif interculturelle de prévention;
  - ◆ les aspects psychologiques et méthodologiques appliqués à l'animation sportive interculturelle de prévention ;
  - ◆ les techniques d'animation sportive interculturelle de prévention pour les enfants et les adolescents ;
  - ◆ les éléments de dynamique de groupes, de prévention et d'interventions sociales ;
  - ◆ les principes de la communication et la médiation interculturelles ;
  - ◆ les techniques et les méthodologies sportives appliquées à l'animation avec des jeunes ;
  - ◆ la conception, la gestion et l'évaluation de projets d'animation sportive interculturelle de prévention ;
  - ◆ la législation sociale et les institutions sociales relatives à la prévention et l'aide à la jeunesse.
- ◆ de présenter une synthèse des activités d'animation sportive interculturelle de prévention observées en fournissant, pour chacune d'elles, les informations pertinentes sur les objectifs, les méthodes, les outils utilisés, le lieu d'animation et ses caractéristiques, l'institution, les animateurs, les jeunes, le déroulement de l'activité et les résultats obtenus.

### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation :

- ◆ « Stage d'observation d'animateur sportif interculturel de prévention ».

# **DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES**

Enseignement secondaire supérieur

**-Annexe 3-**

## **3. Constitution des groupes ou regroupement**

L'approche active et participative de cette formation demande qu'il n'y ait pas plus de 25 étudiant(e)s par groupe.

Cette condition favorisera davantage l'articulation entre les séquences de formation individualisées et les moments de travaux collectifs.

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

-Annexe 4.

## 4. Programme

### 4.1. Dynamique de groupes

Au terme de l'unité de formation, l'étudiant(e) sera capable :

- ◆ de comprendre les principes de base du fonctionnement des groupes sociaux restreints et, en particulier, des jeunes issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité »;
- ◆ de repérer au niveau des groupes de jeunes les manifestations de pouvoir, d'autorité, de jeu d'influence, de soumission, de révolte, de répression, de confrontation formelle et informelle, d'intimidation ;
- ◆ de mettre en place des stratégies d'observation du fonctionnement et de l'organisation des groupes de jeunes ;
- ◆ de repérer au sein d'un groupe restreint les relations d'interdépendance existantes ;
- ◆ de déceler et d'analyser les manifestations d'exclusion, de marginalité, de rejet, de déviance et de stigmatisation qui peuvent caractériser certains jeunes issus de milieux culturellement hétérogènes et socialement défavorisés ;
- ◆ de repérer les leaderships pouvant exister au niveau des groupes restreints, et en particulier chez les jeunes ;
- ◆ d'utiliser des outils de gestion de conflits et de violence ;
- ◆ de repérer au niveau des groupes de jeunes les sources de délinquance et de déviation ;
- ◆ de conduire des réunions et des discussions de groupes de jeunes culturellement hétérogènes et socialement défavorisés ;
- ◆ de prendre en compte les systèmes relationnel et organisationnel des bandes de jeunes dans leur état réel, leur structuration hiérarchique et leur dose de violence interne et externe ;
- ◆ de cerner le rôle des grandes institutions de socialisation (école, famille, ...) sur le fonctionnement des différents groupes sociaux, et les jeunes citoyens en particulier ;
- ◆ d'analyser les phénomènes de hooliganisme et de violence urbaine.

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

-Annexe 4.

## 4.2. Prévention et intervention sociales

Au terme de l'unité de formation, l'étudiant(e) sera capable :

- ◆ d'expliciter les objectifs d'une intervention de prévention donnée en faveur des jeunes issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité »;
- ◆ de situer ses interventions dans une éthique déterminée ;
- ◆ de finaliser les objectifs d'une intervention en actions concrètes ;
- ◆ de repérer et d'analyser les représentations que les jeunes se font de la violence et la délinquance ;
- ◆ de situer ses interventions dans le panorama des projets et des politiques régionales et européennes en matière de prévention et d'aide aux jeunes issus de milieux culturellement hétérogènes et socialement défavorisés ;
- ◆ d'aider les jeunes à supporter la défaite, à adopter des mécanismes d'adaptation face à des situations stressantes, à accepter les risques inhérents à la compétition ;
- ◆ de mettre en place des projets afin de canaliser les pulsions agressives et violentes de certains jeunes et de leur permettre un meilleur contrôle de soi ;
- ◆ de permettre aux jeunes issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité » de mieux gérer des moments de crise et de tension ;
- ◆ de déterminer des mesures de prévention individuelles et collectives pour lutter contre la délinquance et la toxicomanie ;
- ◆ de créer le sentiment d'équipe et de confiance au sein des groupes de jeunes ;
- ◆ d'adopter des attitudes d'empathie et d'écoute envers les différents membres d'un groupe ;
- ◆ de stimuler chez les jeunes l'écoute mutuelle, la solidarité et la tolérance ;
- ◆ d'aider le groupe à s'organiser et à se structurer autour de projets constructifs et positifs ;
- ◆ de susciter au niveau local des relations et des interactions entre des groupes de jeunes distincts ;
- ◆ de stimuler la participation de chaque membre d'un groupe dans un projet collectif ;
- ◆ d'aider les jeunes à structurer leur organisation groupale dans la poursuite d'un projet ;
- ◆ de créer des conditions de coopération entre filles et garçons ;
- ◆ de contribuer à l'égalité des chances entre filles et garçons dans la participation à des projets collectifs ;
- ◆ de contribuer à l'intégration et à la participation sociales de tous les jeunes ;

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

**-Annexe 4.**

- ◆ de contribuer à installer, à travers la pratique sportive, des liens sociaux et constructifs entre les jeunes et les autres générations ;
- ◆ de travailler en partenariat dans une équipe avec les intervenants socio-éducatifs et les responsables locaux ;
- ◆ de devenir un référent pour les jeunes et les familles issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité ».

# **DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES**

Enseignement secondaire supérieur

**-Annexe 5-**

## **5. Capacités terminales**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) devra être capable, dans une situation précise d'animation sportive interculturelle de prévention, de dégager les actions de prévention et d'interventions sociales spécifiques à mettre en place et de justifier ses choix stratégiques, méthodologiques et instrumentaux.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la pertinence, de la clarté et de la précision de ses choix d'intervention, et de la qualité de son argumentation.

# DYNAMIQUE DE GROUPES, PREVENTION ET INTERVENTION SOCIALES

Enseignement secondaire supérieur

-Annexe 6-

## 6. Chargé(s) de cours

Le chargé de cours sera un enseignant et/ou un expert.

L'expert aura une expérience professionnelle de trois années minimum dans le secteur de l'animation et/ou de la formation de l'éducation interculturelle ; et en particulier, dans le domaine de la dynamique de groupes et de l'intervention sociale en faveur des jeunes issus des quartiers culturellement hétérogènes et socialement en situation de « fragilité ».